

## AVIS

*De demandes d'érection de municipalités.*

Détacher de la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska les lots Nos. 21 et 22 du huitième rang de Chester et les annexer à la municipalité scolaire de Chester Ouest, dans le comté d'Arthabaska.

GÉRON OUMET,  
Surintendant

*Demande de changement de limites.*

Que les lots 1 et 2 dans le cinquième rang, le lot 1 dans le sixième rang, le lot 1 dans le septième rang et le lot 1 dans le huitième rang d'Orford soient détachés de la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, et annexés à la municipalité de Brompton, comté de Richmond, pour les fins scolaires; et que les parties sud-ouest des lots 32 et 33 dans le cinquième rang, la moitié sud-ouest du lot 30, la moitié sud-ouest du lot 29, le quart sud-ouest du lot 28 du cinquième rang, tous les lots de Gore, le lot 28 dans le sixième rang de la municipalité de Brompton soient détachés de la municipalité de Brompton, comté de Richmond, et annexés à la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, pour les fins scolaires.

**Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique**

*Session du 13 mai 1891.*

Présents : — Le Surintendant, président.  
Mgr L'archevêque de Montréal,  
" " d'Ottawa,  
" " L'évêque de Trois-Rivières,  
" " de Sherbrooke,  
" " de St-Hyacinthe,  
" " de Chicoutimi,  
" " de Rimouski,  
" Le vicaire - apostolique de Pontiac,

Présents : — Mgr Le Vicaire-général Marois, représentant Son Eminence le Cardinal Taschereau,

L'honorable Sir N.-F. Belleau,

" L.-F.-R. Masson,

" Juge L.-A. Jetté,

" F. Langelier,

M. P.-S. Murphy,

" H. Gray,

" Le docteur Leprohon.

Lecture d'une lettre de Son Eminence le cardinal Taschereau informant le Comité qu'étant empêché par une indisposition d'assister à la présente session, il a nommé Mgr le grand-vicaire Marois pour le remplacer.

Lettres de l'honorable H. Archambault et de M. Eugène Crépeau, informant le Comité qu'ils ne pourront assister à la présente session, pour cause de maladie.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Léontopolis, informant le Comité qu'ayant donné sa démission comme évêque de Rimouski, il cesse, en conséquence, de faire partie du Conseil de l'Instruction publique.

Alors l'honorable juge Jetté propose, secondé par l'évêque de Sherbrooke, et il est unanimement résolu :

" Que ce Comité croit devoir exprimer son profond regret de la retraite de Sa Grandeur Mgr Langevin qui, non seulement comme membre du Conseil de l'Instruction publique, mais de tout temps et en toutes circonstances a tant fait pour la cause de l'éducation dans la province."

Lecture d'une lettre signée par plusieurs membres de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normal Laval de Québec, demandant une allocation de quatre